

## Chambre des pouvoirs locaux

**34e SESSION**  
**Strasbourg, 28 mars 2018**

**CPL34(2018)01**  
26 mars 2018

**VERIFIER  
A L'ECOUTE**

### COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES POUVOIRS LOCAUX ANDERS KNAPE

Mercredi 28 mars 2018

Chers collègues,

C'est un honneur pour moi de vous souhaiter la bienvenue à la 34<sup>e</sup> session de la Chambre des pouvoirs locaux.

Nous avons du travail à faire ce matin, c'est pourquoi je serai bref. Cependant, permettez-moi de commencer par les débats pour lesquels nos orateurs invités sont ici et par les questions d'actualité inscrites à l'ordre du jour de ce mercredi.

D'abord, nous examinerons deux rapports sur l'observation d'élections, le premier, dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et l'autre, en Géorgie.

Puis nous aurons un débat sur le thème « Maires sous pression ». Je reviendrai sur ce thème dans un instant.

Cet après-midi, nous aurons un grand débat sur la démocratie locale dans les micro-Etats – sur la base de rapports relatifs au suivi réalisé en Andorre, au Liechtenstein, à Monaco et à Saint-Marin – avec la participation de plusieurs ministres. Ces rapports devraient normalement être traités par la Chambre des pouvoirs locaux. Cependant, nous ne pouvons pas tout faire et étant donné que nous sommes réunis aujourd'hui salle 1, il est naturel de donner la parole dans l'hémicycle aux personnalités éminentes. Ce que je veux dire, c'est que le travail que nous faisons aujourd'hui n'est qu'une faible partie des activités de la Chambre.

Nous avons donc réduit aujourd'hui l'ordre du jour à deux points, dont « Maires sous pression ».

Ce n'est pas un hasard si nous avons retenu ce thème. Nous recevons de plus de plus d'informations et de plaintes de maires et de conseillers municipaux qui dénoncent les menaces et les manœuvres d'intimidation qu'ils subissent. Certains vivent dans la peur et demandent notre protection. D'autres s'estiment contraints de quitter le pays.

Il y a le bâton et la carotte. Nous ne recevons guère de plaintes de ceux qui nous informent qu'on leur a proposé des pots-de-vin – mais nous savons que cela se produit – et souvent dans les mêmes situations. Nous évoquons ce problème dans le plan d'action que nous préparons contre la corruption, qui sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session. Dans le cadre de ce plan d'action, nous avons déjà adopté une résolution sur le détournement de ressources administratives au cours des processus électoraux et nous élaborons un guide pratique pour éviter ce type de mauvaises pratiques.

L'un des abus auxquels nous sommes régulièrement confrontés est le cas où des candidats aux élections reçoivent des incitations financières ou autres ou des menaces les invitant à démissionner ou à changer de parti, d'ordinaire pour rejoindre le parti au pouvoir.

Nous savons que dans beaucoup de pays, la politique locale est étroitement liée à la vie politique nationale. Les principaux partis politiques se disputent le pouvoir. Aucun parti au pouvoir ne souhaite que de grandes villes tombent aux mains de l'opposition.

Pour certains d'entre nous, cela fait partie du jeu politique, mais dans certains pays, l'idée d'une démocratie pluraliste elle-même paraît de plus en plus vulnérable.

Pour revenir à notre thème, « Maires sous pression », quand nous avons décidé d'organiser ce débat, nous sommes convenus de mettre l'accent aujourd'hui sur les pressions de nature politique.

Nous sommes conscients que les élus locaux font l'objet de bien des formes de pression. Beaucoup d'entre nous ont reçu des menaces de mort de la part de fous. Dans certains cas atroces, ces menaces ont été mises à exécution. Certains de nos responsables politiques les plus brillants ont été assassinés en raison de la haine à laquelle ils avaient eu le courage de s'opposer en défendant des causes, alors que des extrémistes les avaient dissuadé de le faire.

La distinction est parfois subtile, me semble-t-il, entre cette forme d'intimidation à laquelle nous sommes exposés par quelques personnes ayant perdu la tête et l'intimidation à laquelle certains de nos collègues sont confrontés de la part du parti au pouvoir. Cependant, aujourd'hui, nous avons choisi de mettre l'accent sur la seconde. Quand nous évoquons des « pressions », nous voulons parler de pressions politiques abusives qui émanent d'ordinaire du parti au pouvoir, du parti dirigeant.

Il ne suffit pas de se plaindre et de sensibiliser à de telles pressions. Il vaut mieux réagir. C'est pourquoi nous avons invité Patrick Klugman à nous rejoindre aujourd'hui, parce qu'au moment où nous avons décidé d'organiser ce débat, la ville de Paris a annoncé qu'elle envisageait de créer un Observatoire international pour soutenir et protéger ces maires. Nous sommes heureux qu'il ait accepté de nous parler de cette proposition à laquelle, je l'espère, nous pourrions participer.

Nous avons aussi invité des élus locaux pour nous donner un témoignage de première main sur leur expérience à cet égard. Je peux vous dire qu'il faut beaucoup de courage pour prendre la parole sur un tel sujet et je serais heureux d'entendre ce qu'ils ont à raconter.

Cela nous ramène aux élections. « Quelle est la raison de ces pression politiques ? » « Quelle faute ai-je commise ? » « Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter cela ? » Telles sont les questions que les victimes se posent et qu'elles nous posent. La réponse est très simple : Vous vous êtes levé, vous vous êtes présenté aux élections et vous avez gagné. C'est là votre crime. Vous avez eu le courage de vous dresser pour défendre ce à quoi vous croyez. Aujourd'hui, je crois, nous allons entendre des personnes qui ont fait preuve de courage et qui ont été persécutés pour leur courage.

Quand on parle d'élections, le vrai problème auquel nous sommes confrontés est de savoir si les élections étaient libres et équitables. Les personnes avaient-elles réellement la possibilité de se présenter, de faire campagne, de défendre leur position ? Manifestement, si des gens ont peur de se présenter aux élections, s'ils ont quitté le pays, s'ils ont été arrêtés en raison de leurs convictions politiques, la réponse à ces questions sera « non ».

Eh bien, le travail d'observation des élections réalisé par les membres du Congrès est essentiel. Je suis fier de ce que le Conseil de l'Europe et le Congrès font dans ce domaine en se fondant sur les normes électorales internationales. Cela concerne en particulier des questions pluridisciplinaires comme la bonne tenue des rôles électoraux, le droit de vote au niveau local de certaines catégories d'électeurs comme les personnes déplacées ou les migrants et l'utilisation abusive, déjà mentionné, de ressources administratives pendant les processus électoraux.

Je pense que c'est une honte que nous ne puissions faire davantage d'observations des élections et que cela résulte aussi de la crise financière actuelle traversée par l'Organisation. Nous ne pouvons accepter l'ensemble des invitations à observer les élections que nous recevons – parce que notre budget – qui continue de diminuer en termes réels – ne nous le permet pas.

Je pense que dans une situation de crise comme celle-ci, il faut que nous soyons fermes et que nous continuions de défendre les principes auxquels nous croyons. Et ce n'est pas là seulement le problème du Congrès : c'est l'Organisation toute entière qui est mise en cause.

Hier, nous avons entendu dans l'hémicycle le Président du Congrès nous expliquer la gravité de la situation, les importantes coupes qui ont été pratiquées dans notre budget et les réductions de personnel qui nous contraignent à nous serrer la ceinture et à réduire nos activités. Ces coupes sont sans précédent selon ma longue expérience de l'Organisation. Tout le monde est touché.

Voulons-nous toujours défendre les principes de démocratie, de droits de l'homme et d'état de droit ou allons-nous céder à ces pressions ?

Ainsi que le Président l'a annoncé, le Bureau du Congrès a formé un comité directeur pour envisager des solutions et faire des propositions de réforme du Congrès afin de faire en sorte que les coupes budgétaires n'affaiblissent pas notre capacité de défendre la démocratie locale et régionale en Europe. Je participe à ce comité et je ferai tout mon possible pour obtenir que les coupes ne nuisent pas au travail de la Chambre des pouvoirs locaux.

Nous sommes soumis à des pressions comme jamais auparavant. Soyons fermes. Je vous encourage à participer pleinement aux débats d'aujourd'hui, qui, je l'espère, nous permettront de répondre à certaines de ces questions.

Je vous souhaite une session stimulante et fructueuse. Je vous remercie.